Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 13 Rajeb 1447
2 Janvier 2026

N° 1

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 2
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 6
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 9
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 10
Avis aux créanciers..... 13
Convocations
Sociétés anonymes 14
Divers
Avis au public..... 15
Liste des titulaires de comptes inactifs
BTE SICAV 16

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

REDUCTION DU CAPITAL DE LA SOCIETE

KSM FINANCIERE

Société anonyme au capital de 112 200 000 TND

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita 1002 - Tunis - Tunisie

Identifiant Unique: 1595195P

Suivant p.v. de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 novembre 2025 enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajène le 24 novembre 2025 sous le N°25506088 Quittance M062257, dont un exemplaire a été déposé au Registre Nationale des Entreprises, les actionnaires de la Société KSM FINANCIERE, SA ci-haut mentionnée, ont décidé la réduction du capital social d'un montant de 58200 000TND dinars pour le ramener de 112200000 TND à 54 000 000 TND.

D'après l'article 311 du code des sociétés commerciales, les créanciers doivent exercer leur droit d'opposition au siège de la Société précité dans les délais légaux à partir de la date de la parution du présent avis au JORT.

Un exemplaire du P.v. a été publié auprès du Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises, le 30 décembre 2025, annonce N°2025220711, bulletin N°281.

2025R03732SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Société POLYCLINIQUE CARDIOLOGIQUE DE BIZERTE S.A

Identifiant Unique: 1282501Q

Re : B0115832013

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/08/2025, tel qu'enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau Tunis, en date du 08/10/2025, sous le N°25503474, quittance N°7975 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises dépôt N° 14037 certificat N° 2025151778 en date du 09/10/2025, il a été décidé ce qui suit:

1. D'augmenter le capital social de trois million neuf cent mille dinars (3900000 Dt) pour le porter de quatre million cent soixante-seize mille neuf cent cinquante-six DINARS (4176956 Dt) à huit million soixante-seize mille neuf cent cinquante-six Dinars (8076956 Dt), et ce, par la création de trois mllion neuf cent mille (3900000) actions nouvelles d'un nominal d'un (01) dinars chacune, à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraires à la souscription.

2. Mise à jour de l'article six des Statuts de la Société relatif au capital social;

3. Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à ladite augmentation de capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date 30/1212025 sous le N° 25804729, quittance N°9959.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises à titre de dépôt définitif, en date du 31/1212025 un exemplaire des documents suivants :

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/08/2025 ;
- Liste des souscripteurs et état des versements,
- Déclaration de souscription et de versement;
- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22108/2025 ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital;
- Déclaration du bénéficiaire effectif.

Le capital est ainsi porté de quatre million cent soixante-seize mille neuf cent cinquante-six DINARS (4176956Dt) à huit million soixante-seize mille neuf cent cinquante-six dinars (8076956 Dt),

L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2025R03734SANB2

Notice d'augmentation du capital

ADVANCIA GESTION

Société Anonyme au capital de 125.000,000 Dinars

Siège social : Centre Babel 1053 Les Berges du Lac

IU N° 0496585Q

Objet social : Etude, conseil et assistance

Durée: 99 années

Imm. Babe11053 les Berges du Lac

Tél: 71166 877

Fax: 71 860706

En application des dispositions des articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2025, enregistré à la Recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er bureau -Tunis le 15 décembre 2025, sous le n°25504345, quittance n°M009446, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 16 décembre 2025 sous le n° 14081, certificat N° 2025191638, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de (125 000) dinars à (325 000) dinars par conversion de créances et réservant l'augmentation à l'actionnaire et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après:

. Montant de l'augmentation par conversion de la créance de la société

SOFTWARE PRODUCTIVITY GROUP « SPG » : (200 000) Dinars.

. Nombre d'actions à souscrire par conversion de créances : (20 000) actions à souscrire et à libérer en totalité lors de la souscription par conversion de créances.

. Valeur nominale des actions à émettre: Dix (10) dinars chacune.

. Délai de souscription: l'actionnaire la société SOFTWARE PRODUCTIVITY GROUP « SPG » bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers: Aucun.

. Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation: aucun changement par rapport aux statuts

. Modalités de convocation de l'assemblée générale: Suivant les conditions légales.

2025404452SANB2

Notice légale augmentation de capital

SOCIETE CLINIQUE ZAGHOUANE

Société anonyme au capital de 13.071.745 Dinars

Siège social : Avenue de l'Indépendance Zaghouane 1100

Identifiant Unique N°1258791/B

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/12/2025 enregistré à la REAS Tunis le 29/12/2025 sous le N°25504711 Quit. N°9929, déposée le 29 décembre 2025 à la RNE sous le N° 14126 émis le 30/12/2025, il a été décidé d'augmenter le capital social de la somme de 1.950.000 dinars avec suppression du droit préférentiel de souscription pour le porter de 13.071.745 dinars à 15.021.745 dinars par l'émission de 1.950.000 actions nouvelles de 1 dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer en totalité lors de la souscription.

- Etablissement domiciliataire: Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de l'ATB agence Lac sous le n° 0471192017058.

- Délai de souscription: le délai de souscription est fixé à 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT avec la possibilité de clôture anticipée.

2025404458SANB2

SOCIETE MAGHREB PARTICIPATION HOLDING S.A.

Société anonyme au capital social de 21 500 000 dinars

Siège social: Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique: 1031657R

En vertu du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14/07/2025 enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 22/09/2025 sous le n° 25708160 quittance n° M099064 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 03/12/2025, il a été décidé ce qui suit:

- Transfert du siège social de la Société à l'adresse suivante: Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis;

- Modification de l'article 4 des statuts de la société fixant l'adresse de son siège social;

- pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2025404459SANB2

SOCIETE INVESTEC S.A

Société anonyme au capital social de 15 000 000 dinars

Siège social: Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique: 1002943H

En vertu du Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14/07/2025 enregistré à la recette des finances du Lac Tunis le 22/09/2025 sous le N°25708161 quittance N°M099066 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 19/11/2025, il a été décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social de la Société à l'adresse suivante: Rue du lac d'Annecy Passage du lac Malawi les Berges du Lac 1053 Tunis;

- Modification de l'article 4 des statuts de la société fixant l'adresse de son siège social;

- Continuité de l'activité jusqu'au la régularisation de la situation juridique de la Société conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2025404460SANB2

Augmentation du Capital

Société BIZERTA AGRI INDUSTRY

Société anonyme au capital de 4 235 530 DT

Siège social : Lot 32, Zone Industrielle El Azib 7026 Menzel Jemil Bizerte Identifiant Unique: 1431758X

N° CNSS : 530841-57

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24-12-2025 enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil le 25/12/2025 sous le numéro 25502188 numéro de quittance M065355 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 14121 en date du 29/12/2025.

Les actionnaires ont adopté les résolutions suivantes:

1- Ratification du mode et du délai de convocation de l'AGE

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'augmentation de capital et la suppression du droit préférentiel de souscription

3- Augmentation du capital social d'un million six cent soixante-six mille six cent soixante-dix dinars (1 666 670 DT) réalisée comme suit:

*1 666 670 DT en numéraire.

Nombre des actions: 166 667 actions

Valeur Nominal des actions: 1 666 670 Dinars

Prime d'émission: 333 334 dinars

Libéré à la souscription conformément aux modalités prévues par le code des sociétés commerciales: 2 000 004 Dinars soit 1 666 670 dinars valeur nominale et 333 334 dinars de prime d'émission.

Compte indisponible N° 05051000119087020062 ouvert auprès de la Banque de Tunisie Agence Menzel Jemil Bizerte.

Délai de souscription 15 jours à partir de la parution de la présente notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

4- Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration

5- Modification corrélative des Statuts de la société.

6- Pouvoirs pour formalités.

7- Dépôt:

Il a été déposé au registre national des entreprises de Bizerte, un exemplaire des pièces suivantes:

- Copie Originale de Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2025404461SANB2

KNAUF PLATRES

Société anonyme

Capital social : 5.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble 216, Rue Socrate, 2ème Etage, Le Kram, Kheireddine 2060

Identifiant Unique: 0005905G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12/05/2025 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des actes de Sociétés 1er Bureau - Tunis le 18/11/2025 sous QN°8766 EN°25803948.

- Les actionnaires approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2024.

- Les actionnaires décident de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de trois années : Mr Vincent Allard, Mr Karim George Adly Georgy et Mr Murat Akyildiz .

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 09/12/2025 sous identifiant Unique N°0005905G.

2025404465SANB2

TIMAB TUNISIE

SOCIETE ANONYME NON - RESIDENTE

Capital social : 50.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle De Ghannouch- BP 73 - 6000 Gabes

Identifiant Unique: 0761861Y

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18/07/2025 (enregistré à la recette des finances Ghannouch le 09/10/2025 sous QN°M025051EN°25700893).

-Les actionnaires ont décidé de nommer la Société «La Générale d'Audit & Conseil » en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée de trois années.

Un exemplaire du PV a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 14/11/2025 sous l'identifiant Unique N°0761861 Y.

2025404466SANB2

Notice d'augmentation de capital en numéraires

SLAMA FRERES

Société anonyme

Siège social : Avenue de l'Environnement Route Mateur- 2021 Oued Eilil

Identifiant Unique n°0005624A

Objet social : Fabrication de savon, de graisses végétales, de rattinage des huiles

Durée : 99 années.

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2025, enregistré de l'enregistrement des actes des société 1er Bureau - Tunis, le 29 décembre 2025, sous le n°25704709, quittance n°M009927, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 26 décembre 2025, certificat n° 2025206083, dépôt n°14119, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de (22.095.000) dinars à (61.395.000) dinars en numéraires avec suppression du droit préférentiel de souscription, et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrits:

. Montant de l'augmentation en numéraires: 39.300.000 dinars.

. Nombre d'actions à souscrire en numéraires: 3.930.000 actions à souscrire en totalité et à libérer du quart au moins lors de la souscription.

. Valeur nominale des actions à émettre: 10 dinars chacune.

. Délai de souscription: les actionnaires bénéficient d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas

de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

. Avantages particuliers: Aucun.

. Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation: aucun changement par rapport aux statuts.

. Modalités de convocation de l'assemblée générale: Suivant les conditions légales.

. Dépôt des fonds: Auprès de la:

- Banque ZITOUNA, Agence Charguia, compte N°25026000000155285845.

- Banque de l'Habitat BH, Agence Montplaisir, compte N°14207207300700561089.

- Amen Bank, Agence Lac, compte N°07038005034000204714.

- ATB, Agence Les Berges du Lac, compte N°01902047119201695756.

2025404470SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Mise à jour des statuts

SOCIETE LA MAISON DE L'HOTELIER SARL STE LMH SARL

Sarl

Capital 800.000,000 dt

Vente Equipements Hôtels & Restaurants

Avenue Abou Dhabi 8050 Hammamet

MF: 022867R/A/M/000

Suivant la mise à jour des statuts de la société en date du 25/11/2025 enregistrée à la recette des finances de Hammamet le 08/12/2025 Quittance N° M167029 N° Enregistrement 25707432 dont un original est déposé au Registre National des Entreprises RNE Nabeul le 09/12/2025 suivant quittance N°2025P94269666.

Suite aux divers actes, événements et les résolutions des différents, procès verbaux adoptées par l'ensemble des associés aux cours des assemblées générales extraordinaires tenues Il a été mise à jour les statuts de la société comme suit:

Raison sociale : Société La Maison de l'Hôtelier Sarl

Adresse et siège sociale : Avenue Abou Dhabi 8050 Hammamet

Capital social : 800.000,000 dt

Objet social : Vente Equipements Hôtels & Restaurants.

Durée de la société : 99 ans.

Le gérant : Mr Aymen Gabsi a été désigné gérant de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2025R03720SRLB2

La Société Samah School S.A.R.L

Au capital de : 30 000 dinars

Route de Tozeur 2100 Gafsa

U.I: 1523144F

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/12/2025, enregistré à la recette des finances, 7 rue Farhat Hached Gafsa le 25/12/2025, quittance N°M072958, enregistrement N° 25811698, dont une copie a été déposée au Registre national des entreprises de Gafsa le 26/12/2025, quittance 2025P86227264, il a été décidé ce qui suit :

1. Acceptation de la démission de la gérante Mme Khadija Bent Taher Bahri sans qu'elle ne soit libérée de ses obligations contractuelles pour la période durant laquelle elle a géré la société.

2. Annulation de la nomination de M. Mohamed Fadel Metiti en qualité de gérant de la société, conformément au jugement en référé rendu dans l'affaire N° 22378 le 02/10/2025, sans que celui-ci ne soit libéré de ses obligations contractuelles pour la période durant laquelle il a géré la société.

3. Nomination de Mlle. Baddadi Olfa gérante de la société, a effet du 1 janvier 2026.

4. Mise à jour de l'article 13 des statuts.

5. Pouvoirs pour formalités.

2025R03726SRLB2

GENERALE INDUSTRIELLE DES GATEAUX GIGA SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.150.000 Dinars

Siège social : Route Khlidia - Douar El Houch - Naassène - 1135 Fouchena

Identifiant unique: 0908169V

Suivant procès-verbal de la décision collective ordinaire des associées du 28/10/2025 (enregistré à la Recette des Finances de Fouchana le 3/12/2025 sous QN°M115394 EN°25705557)

les associées décident de renouveler le mandat de Monsieur Mohamed Aymen Abid en qualité de gérant pour une durée de trois (3) années.

Un exemplaire du PV a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique N°0908169V en date du 16/12/2025.

2025404467SRLB2

SOCIETE DE PATISSERIE ET DE CONFISERIE SOPACO

Société à responsabilité limitée

Capital social : 26.000.000 Dinars

Siége social : Z.I Route Nationale N°3 - Jebal Ouest - 1123 Bir Mchargua Identifiant unique: 1312403H

Suivant procès-verbal de la décision collective ordinaire des associées du 28/10/2025 (enregistré à la Recette des Finances Bir Mchergua le 3/12/2025 sous QN°M025245 EN°25701543)

les associées décident de renouveler le mandat de Monsieur Mohamed Aymen Abid en qualité de gérant pour une durée de trois (3) années.

Un exemplaire du PV a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique N°1312403H en date du 16/12/2025.

2025404468SRLB2

AUTRES SOCIETES

Dissolution anticipée et nomination d'un liquidateur

IMMOBILIERE ALIA Société civile

Siège : Immeuble Ben Sassi Appt A 1 Passage du LAC Volta Les Berges du Lac Tunis

TV A : 1054306T -N-M 000

Suivant P.V. de l'A.G.E. du 01/09/2025, enregistré à la recette des finances LAC le 18/11/2025 quittance N°M115321 sous le n°25510023 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 22/12/2025, publier B.O.R.N.E N°273 du 22/12/2025 et N° d'annonce 2025217958 les associées ont décidé la dissolution anticipée de la Société et la nomination Mr EL KOTTI Yassine liquidateur ayant les pouvoir les plus étendus.

Toute opposition éventuelle doit être adressée au liquidateur dans un délai d'un mois à partir de la publication au JORT au 2 Bis Rue Argentine Immeuble Argentina Bureau N°B5-1 .

2025404480SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 26/12/2025 enregistré à la recette des finances de Mourouj en date du 29/12/2025, N° de quittance M099984 N° d'enregistrement 25206437, Mr Mohamed Ben Noureddine Ben Salah Abdelaoui et Lamjed Ben Mohamed Ben Sifi Abdelaoui ont vendu au ste DR SERVICES représenté par son représentant juridique Mr Sofien Ben Ezin ben Abdelkader Dridi, La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné pour la vente de parfums, la vente et réparation de téléphones mobiles et un bureau de services, dans le local sis 40 rue Habib Bourguiba Ben Arous.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'avocate Faouzia Becha l'avocate à la cour de cassation à son bureau Résidence Dorra Mourouj 6 avenue des Martyrs Mourouj 6 Ben Arous dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publié aux journaux Achorouk et le Quotdien le 31/12/2025.

2025R03721FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Kabaria, quittance N°M083990, enregistrement N°25202901, monsieur Somai Slim a vendu à monsieur Bouraoui Atef la totalité d'un Fonds de commerce situé au 16 rue la mer méditerranée Mourouj 2 Tunis.

Les oppositions se feront au bureau de Maitre Saidi Nissaf « avocate» sise au 18 avenue de Martyres El Mourouj 1 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel.

Toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien dans son édition du 19/12/2025.

2025R03722FCCC2

Publication de part réservataire consistant en un fonds de commerce

En vertu d'un acte de partage établi par les notaires Mahmoud RIHANE et Fehri Benyaala en date du 10 juin 2025, enregistré à la recette des finances de Djerba Houmet Souk le 9 juillet 2025, suivant quittance N°M088575, Raouf Ben Mahfoudh Ben Youssef KOUKENE, demeurant à Oualegh, Erriadh Djerba, se réserve la totalité du fonds de commerce prévu à l'exercice de l'activité de commerce de détail de l'habillement - vente du prêt à porter, sis 42 avenue de Bizerte, Houmet Souk Djerba, avec tous ses éléments matériels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues au local du fonds du commerce exploité dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 6 novembre 2025 au journal Essabah et le Temps.

2025R03723FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 03/12/2025 enregistré à la recette des fmances avenue Dar Chaabane sous enregistrement N°25203689, quittance n° M075168 Mme Samira NCIR, CINN° 06326172, a vendu la totalité du fonds de commerce d'une activité Alimentation Générale exploité au local sis 770 AV DE LA REPUBLIQUE Dar CHAABANE à Mr Taieb ABDOULI, CINN° 06042559.

Et les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis à été publier au deux journaux la PRESSE et ESSAHAFA le 25/12/2025.

2025R03733FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01/12/2025 enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance Sousse le 15/12/2025 quittance N° M066943 la société M2C ayant le MF N° 1777072P a vendu à la société FABIZA COMPANY ayant le MF n° 1759390Z tous le fonds de commerce sis à l'angle Rue Khaled Ibn WALID et place de l'indépendance exploité dans le commerce des chaussures et de prêt à porter en détail.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans les délais légaux entre les mains du gérant de la société acheteuse à l'adresse du fonds acheté.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 31/12/2025.

2025S01734FCCC2

Renonciation et cession d'un fonds de commerce

Par un acte ssp enregistre à la recette des finances de Monastir le18/12/2025 quittance M095472 ,n°25209631, Mr Farhat Kmaisse cin 03852065 a Renoncié et cessé a Mr Bizid Jaber cin 06754036 le fonds de commerce exploite au local situe a rue Ali Bourguiba Skanes Monastir comme superette Kmais Farhat de. vente produit alimentaire et articles ménages par la totalité de ses composants corporels et incorporels. Les oppositions devront être adressés au fonds de commerce dans un délai de 20 jours de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 24/12/2025.

2025S01737FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

FETHI CHERYAG MF: 1434243L

Selon contrat de vente de fonds de commerce rédigé par le maître Hedi Manssoury à Mahdia enregistré à la

recette des finances de. Mahdia le 25/12/2025 quittance n° M090436 enregistrement n° 25208720 Mr Fethi Cheryag ayant la matricule fiscal 1434243L sise à Rez de Chausse d'une Immeuble Zone Touristique Mahdia en Face Hotel Abou Nawas El Borj à Mahdia.

Cède à Mr Sadok Bdiri son CIN n° 09374893 demeurant à rue Ahmed Majed Hiboun Mahdia Tout le fonds de commerce pour exercer l'activité Café de 1ère Catégorie sise à Rez de chaussé d'une Immeuble Zone Touristique Mahdia en face Hotel Abou Nawas El Borj à Mahdia.

Cette Cessation concerne tous le matériel industriel et les immobilisation pour l'activité cité au contrat ainsi que la clientèle

Toute opposition sera au bureau du rédacteur maître Hedi Manssoury à Mahdia sise à Mahdia au bout de 20 jours de l'annonce au JORT.

Cet article a été publié dans le journal Al Chourouk le 30/12/2025.

2025S01738FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Madame Imen ben Abd almajid khalifi a déclaré que sa mère Nabila ben farhat ben ali midani a donné tout le fonds de commerce exerçant l'activité de " vente de fournitures scolaires" situé sur l'avenue Albarouni cité Touta route de Gabes sfax suivant un acte de donation daté le 23 décembre 2025 et enregistré le 25 décembre 2025 N° M061581 dressé par les notaires Ezzeddinne ben Amira et Saleh ben Amira. aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire Ezzeddinne ben Amira à son bureau situé à la médina arabe N°7 rue des notaires sfax après un délai de 30 jours.

Cette annance est publiée dans le journal quotidien Alchourouk le 27/12/2025 page 24.

2025X01743FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 18/12/2025 enregistré à la recette des finances Echahia Sfax le 25/12/2025 quittance n°M061759 enregistrement n° 25202843 madame IBTISEM BEN SALEM CIN 08174974 demeurant au route de Gremda rue 4017 N°9 sfax a vendu à la société Nice éléctro Hom entrain de construction représenté par son fondateur Monsieur FOUED FERIANI CIN 08800605 domicilier à rueTAHER HADED Avenue MAJIDA BOULILA Echahia Sfaxle fonds de commerce exercé dans le local situé à route Taniour km 6 Echahia Sfax exploité entent vente jouets et cadeaux enfants pour un prix de 10 milles dinars.

Les éventuelles oppositions seront effectuées chez l'avocat HANEN ZYANI rue hafouz L'immeuble Omran Sfax et ce dans un délais de 20 jours à partir de la publication du présent dans le journal officiel de la république tunisienne. Au-delà de ce délai les oppositions n'auront aucun effet.

Cette annonce a été publiée au journal Echourok du 31/12/2025.

2025X01745FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/12/2025, enregistré à la recette des finances El Kabaria le 19/12/2025 sous le numéro 25202976 quittance numéro M 085788 Mr Elgnaoui Farhat , a vendu la totalité du fonds de commerce destiné comme Boulangerie sis au 59 rue Ettaous Elmourouj 2 Elkabaria Tunis 1074 avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Amara khatrouch .

Les oppositions doivent êre signifiées entre les mains de l'aquéreur à l'adresse du fonds sis au 59 Rue Ettaous Elmourouj 2 Elkabaria Tunis 1074 dans un delai maximum de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette avis a été publié dans le quotidien Essahafa du Vendredi 26/12/2025 page 19.

2025404447FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré le 04/12/2025 à la recette des finances rue Ghandi quittance n° M085040 enregistrement 25205742. La société Rosas commercial son MAT. FISC 0417916A demeurant au 81 rue Farhat Hached Tunis 1000, a vendue en vertu d'une procuration à Mr. Khaled Ben Hamouda, à Mme Ahlem Bent Habib Ben Hssan Jeddi, demeurant au 10, rue 10024, El Wardia I, Tunis. la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels situés au N° 210, au 1ére étage du centre commercial « Palmarium » à Tunis, destinés pour les activités commerciaux.

Les oppositions sont acceptées et adressées aux deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 10 décembre 2025.

2025404448FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maitre Sofiane Hatem Fathallah, avocat près la cour de cassation enregistré le 12/12/2025 à la recette des finances Raoued quittance N° M144757 enregistrement N°25206658 ,Mr Riadh Ben Jrad a cédé à Mr Majdi Ben Khalfallah la totalité du fonds de commerce du magasin n° 5 situé à droite du coin de la rue Al- Khansaa A 20 en face des résidences Omran 1 -2 -3 et 4 Nord Ariana , qui est préparé pour toute les activités commerciales.

Les oppositions doivent se faire dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication à l'adresse du cabinet du rédacteur de l'acte au 23 avenue Farhat Hached Ariana .

Cet avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps en date du 31/12/2025.

2025404453FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maitre Sofiane Hatem Fathallah, avocat près la cour de cassation enregistré le 12/12/2025 à la recette des finances Raoued quittance N° M144761 enregistrement N°25206659 ,Mr Riadh Ben Jrad a cédé à Mr Majdi Ben Khalfallah la totalité du fonds de commerce du magasin n° 6 situé à droite du coin de la rue Al- Khansaa A 20 en face des résidences Omran 1 -2 -3 et 4 Nord Ariana , qui est préparé pour toute les activités commerciales.

Les oppositions doivent se faire dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication à l'adresse du cabinet du rédacteur de l'acte au 23 avenue Farhat Hached ariana .

Cet avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps en date du 31/12/2025.

2025404454FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maitre Sofiane Hatem Fathallah, avocat près la cour de cassation enregistré le 12/12/2025 à la recette des finances Raoued quittance N° M144763 enregistrement N°25206660 ,Mme Maha Al-Saadi a cédé à Mr Majdi Ben Khalfallah la totalité du fonds de commerce situé à la Rue El Zouhour Cité El Ghazela Ariana.

Les oppositions doivent se faire dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication à l'adresse du cabinet du rédacteur de l'acte au 23 avenue Farhat hached Ariana.

Cet avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps en date du 31/12/2025.

2025404455FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 03/12/2025 enregistré à Hammamet le 04/12/2025 Quittance N° M165642, enregistrement N°25207362, Abed Allah Fenich CIN N° 03486470 a cédé à Ahmed Gamri N° CIN 06542070 la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à l'Avenue Tahrire Hammamet RNE: 0054596M.

Les oppositions doivent être adressées au local du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue dans le journal Le Temps du 23/12/2023.

2025404456FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 le 12/11/2025 sous le n° 25209066 quittance N°139131, Mr Hichem Elandari et Mme Yasmine Elandari et Mr Houssem Elandari ont cédé à Mme Ahd Abid le fonds de commerce sis au n° 5 Bloc A ,résidence Jugurtha cité Nasr 2 Ariana et exploité entant que fast food.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Mme Yasmine Elandari à l'adresse située à la résidence Dar Hayet, rue Aqaba, Hammamet, Nabeul, dans les 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au journal officiel de la République tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal « Essahafa » le 20/12/2025.

2025404463FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 20 décembre 2025 enregistré le 22 décembre 2025 à la recette des finances Beb Souika sous le Numéro 25204619 numéro de reçu M090218 Madame Sebai Rim a vendu à Monsieur BEN SMIRA Anouar un fonds de commerce de Café exploité au 48 rue Sidi ben Arous Tunis.

Les oppositions s'il ya lieu devront être faites dans le délais légal au domicile élu au 6 rue Hassen Hosni abdelwaheb Tunis.

Cette vente a été publié au journal Elchourouk en date du 30 décembre 2025.

2025404473FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 03/12/2025 enregistré à la recette des finances Boumhal le 10/12/2025 (quittance N°M073422 n° d'enregistrement 25204033) Société Boulangerie KHadija, M/F/ 1729001E adresse Boumhal Bassatine Ben Arous, a vendu à Monsieur Marouen Ben Mouldi Hamdi, demeurant à cité Zayatin Bouarada SELIANA, le fonds de commerce sis au Boumhal Bassatine Ben Arous exploité en Boulangerie.

Les oppositions doivent être déposées chez Maître Hichem Zoubli avocat à la cour de cassation, M/F :840804/E ayant cabinet au 10 rue Medhat Bacha, résidence sindibad2, bloc D, 3éme étage 1001 Tunis dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 31/12/2025.

2025404474FCCC2

Location gérance libre

Publication d'acte de précision

(gérance libre)

En vertu d'un acte de précision du contrat de location du fond de commerce signé le 09/12/2025 et le 10/12/2025 et enregistré à la recette des finances avenue de la gare le 11/12/2025 (N°d'enregistrement 25906646 - N° de quittance M081421)

Mr mohamed ben samir ben mohamed ben haj amor a cédé tous ses droits et obligations résultants du contrat de gérance libre conclu avec Mr karim ghedamsi relatif au fonds de commerce sis au 81 rue farhat hached tunis, exploité pour la réparation et la vente de téléphones et d'accessoires, au profit de la société best phone SUARL.

Les oppositions seront reçues chez maitre Hassine FEKIH AHMED, avocat à la cour de cassation, son cabinet sis au 15, rue ibn tafragine-le bélvedère - tunis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au journal officiel.

Cette annonce a été publiée au journal « Assabah » et « Le Temps» le 24/12/2025.

2025R03719FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 4 et 6 novembre 2025 enregistré à la recette des finances Habib Thameur le 7/11/2025 sous le N°M058895 Madame Mahdia Ben Attia Titulaire de la CIN N°0409913 a loué à Monsieur Fethi Ferchichi Titulaire de la CIN N°04619321 la Totalité du fond de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au 20 Bis avenue Habib Thameur Tunis ayant pour activité café.

Cette annonce a été publie à la presse le 25/12/2025.

2025R03724FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 11/11/2024, enregistré à la recette menzel bouzelfa le 19/12/2024 sous lN°24301943 quittance n° M642865 Mme Habiba El Gharbi CIN n°01633979 du 23/05/2001 a vendu à Mr Essriwi ben salah ben kileni Essriwi CIN n° 06304189 du 15/09/2022 la totalité du fonds de commerce destiné café 1er catégorie (café sandli frères) sis av environnement menzel bouzelfa.

Les oppositions seront reçues entre les mains de vendeur, et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT à la route menzel bouzelfa beni Kalled .

2025R03727FCCC3

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing prive redigé par maître Soumaya Guettiti avocate à Beja enregistré à la recette des finances de Beja le 09/12/2025 quittance n°091081 enregistrement n° 25209725 Madame Ayda Ben Youssef CIN 02291927 du 21/07/2003 deumeurant cité Salambo Béja a vendu à Monsieur Hatem Hamdi CIN 08547080 du 25/09/2017 deumeurant à la rue Akhaa mzara olya la totalité du fonds de commerce avec toute ses éléments corporels et incorporels institut pour tous types de commerce et pour son exploitation dans la vente de fruits et légumes du local commercial situé au à la kayr din becha beja Toute opposition devra se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au journal officiel de la république tunisienne.

Cette avis a été publiée au journal Achourouk le 17/12/2025.

2025R03731FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 26/12/2024 enregistré à la Recette de l'Enregist.Actes des Stés de Sousse le 03/02/2025 enregistrement N°25300441, Quittance N° 9298 ,Monsieur Mohamed Zaag titulaire de la CIN N° 04038343 demeurant au 71 Rue Elhouceine Ben Ali Cité Erriadh Sousse a loué à Monsieur Mohamed Ben Omar Ben Hmed Gouider titulaire de la CIN N° 08664347 demeurant à N°465 Rue Sindebed cité Riadh Sousse, le Fonds de Commerce destiné à la vente des accessoires et équipements pour voitures avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une période d'une année à partir de la date du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2025 renouvelable.

Cet avis est publié au journal le quotidien du 13 décembre 2025.

2025S01731FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un contrat de location d'un Fonds de commerce enregistré le 28/08/2020 à la Recette des Finances Charguia Tunis, sous n° 20305874 Quittance N° 91268 Mr Khaled Said Bouthour, titulaire de la CINN° 04787251 du 29/05/2017 a loué à la Société « Coiffure esthétique le Papillon» SARL, MF: 1682452A en la personne de son représentant légal Mme Najoua Zouari , titulaire de La CIN n° 07441683 du 06/11/2009, La totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments matériels et immatériels sis au : 8 Bis, Malak Center, Bloc B - Rez-de-Chaussée-Centre Urbain Nord - Tunis, portant le nom de « PIMENT ROUGE» et expLoité comme salon de coiffure et esthétique.

La location aura une durée de 4 ans renouvelable (du 01/09/2020 au 30/08/2024).

Les oppositions seront envoyées à l'adresse du Fonds de commerce sus indiqué dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Le temps et Essabah le 31/12/2025

2025404462FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Avis de création d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture

Il a été crée un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture Comme suit:

- Zone d'activité: ZONE EL HOUDH

Secteur: EL HOUDH

Délégation: Tadjerouine

- Nomination : EL HOUDH 1

- Siège Social : EL HOUDH

- Nom du président du conseil d'administration M MOHAMED EL HBIB ZOUARI

Missions:

- La protection des ressources naturelles, la rationalisation de leur utilisation et leur sauvegarde.

- L'équipement du périmètre d'intervention en équipement et infrastructures de la base agricoles et rurales.

- La gestion et l'exploitation des systèmes d'eau dans le périmètre d'intervention.

- L'aider des organismes concernés à l'apurement des situations agraires.

- L'établissement de relations de coopération et d'échanges des expériences dans le domaine de l'agriculture avec les autres organismes agricoles locaux et étrangers.

2025R03718APSF1

Création d'une Association

Nom: Association Nationale Tunisienne pour le Développement de la Culture (A.N.T.P.D.C)

Adresse: approche Sidi Taher, Ksour Essef, Gouvernorat de Mahdia

Sujet: Association culturelle

Objectifs: - Contribuer au développement culturel aux niveaux national, régional et local, en coordination avec les autorités compétentes.

- Coopérer avec les associations ayant des objectifs similaires tant au niveau national qu'international.

Les membres : - Présidente: Souha Essefi

- Secrétaire général : Kouraich Mohamed Sabri

- Trésorier: Ahmed Ben Mohamed.

2025404457APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à saisie immobilière

Cabinet de Maître Mohamed Assil El Masmoudi

Avocat près la Cour de Cassation

15, rue Slimane Ben Slimane, El Manar 2 - Tunis

Tél. : 71.888.845

Fax: 71.888.524

1· Créancier saisissant: La Société Magasin Général S.A., société anonyme, société à responsabilité limitée à actionnariat anonyme, identifiant unique M0033128, dont le siège social est sis au N°28, rue Mustapha Kamel Atatürk, Tunis, élisant domicile pour la présente procédure au cabinet de son avocat Maître Mohamed Assil El Masmoudi, avocat près la Cour de Cassation, sis au 15, rue Slimane Ben Slimane, El Manar 2, Tunis.

2· Débiteur saisi : La société ROYAL VIANDE, Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le n° N 1094029, dont le siège social est sis au n° 71, avenue de l'Environnement, Jemmal, gouvernorat de Monastir.

3- Avocat poursuivant: Maître Mohamed Assil El Masmoudi, avocat près la Cour de Cassation, dont le cabinet est sis au 15, rue Slimane Ben Slimane, El Manar 2, Tunis.

4- Titre de la saisie immobilière dûment inscrit: Acte de nantissement hypothécaire établi par écrit privé en date des 15 et 22 avril 2019, enregistré à la Recette des Finances sise rue Gandhi le 30/07/2019 sous le reçu n° 81268, enregistrement N° 19603384, inscrit au Registre Foncier le 27/11/2024, volume 02/24, N° 6834, conformément à la correspondance émanant du Directeur Régional de la Propriété Foncière de Monastir.

5. Désignation des immeubles, au nombre de quatre:

A/- Immeuble objet du titre foncier N° 29747 Monastir, sis à la délégation de Jemmal Est, soumis à l'effet constitutif de l'inscription, objet du titre N°38753/15 selon le registre foncier, dénommé « Mohamed », d'une superficie de 9 420 m2, divisé en 9 420 parts, situé à la délégation de Jemmal Est, gouvernorat de Monastir, consistant en : Terrain agricole pluvial, plat, comportant 67 oliviers, âgés de plus de 130 ans, répartis selon le rapport d'expertise, divisé en deux parcelles éloignées l'une de l'autre, reliées par une bande de terrain d'une superficie de 235 m2, d'une longueur d'environ 100 m et d'une largeur de 2,5 m.

La première parcelle, de forme irrégulière, d'une superficie de 3 174 m2, contient des oliviers et des terrains nus, s'ouvrant à l'ouest sur un chemin agricole de 5 m de largeur et située à 25 m de la route goudronnée reliant Jemmal à Moknine.

La seconde parcelle, d'une superficie de 6011 m2, de forme rectangulaire, comporte des oliviers et s'ouvre au sud sur un chemin agricole de 7 m de largeur, située à environ 200 m de la route Jemmal-Moknine et à environ 1 km des limites de la ville de Jemmal.

B/- Immeuble objet du titre foncier n° 94247 Monastir, connu sous le nom de « Ennassri », soumis à l'effet constitutif de l'inscription, objet du titre n° 41836/15, sis à Jemmal Est, s'ouvrant au sud sur un chemin agricole de 7 m de largeur, avec une façade d'environ 5 m, situé à 250 m de la route reliant Jemmal à Moknine et à environ 1 km des limites de la ville de Jemmal.

Il s'agit d'un terrain agricole planté d'oliviers, d'une superficie de 7 246 m2, divisé en 7 264 parts, comprenant 36 oliviers âgés de plus de 130 ans, d'état et de productivité moyens, avec des plantations irrégulières, et comportant des ouvrages de protection contre l'érosion.

C/- Immeuble objet du titre foncier N° 84103 Monastir, connu sous le nom de « Abdelhamid », soumis à l'effet constitutif de l'inscription, objet du titre n° 37364/15, sis à Jemmal Est, s'ouvrant à l'est sur un chemin agricole de 5 m de largeur avec une façade d'environ 80 m, situé à 150 m de la route Jemmal-Moknine et à environ 1 km des limites de la ville de Jemmal.

D'une superficie de 9690 m2, divisé en 9 690 parts, il consiste en un terrain agricole plat planté de 65

oliviers âgés de plus de 130 ans, d'état et de productivité moyens, avec plantations irrégulières, et comportant des ouvrages de protection contre l'érosion.

D/- Immeuble objet du titre foncier N° 91914 Monastir, dénommé «Ennassri », soumis à l'effet constitutif de l'inscription, objet du titre N° 37092/15, d'une superficie de 10 062 m2, divisé en 10 062 parts, sis à Jemmal Est, délégation de Jemmal, gouvernorat de Monastir, s'ouvrant sur des chemins agricoles de 5 m de largeur, consistant en :

Une parcelle agricole rectangulaire et plane, s'ouvrant sur des chemins agricoles d'environ 5 m de largeur sur trois façades, sur une longueur d'environ 270 m, située à 150 m de la route goudronnée reliant Jemmal à Moknine via Touza.

Elle comprend 60 oliviers âgés de plus de 130 ans, d'état et de productivité moyens, avec plantations irrégulières et présence de terrains nus, ainsi que des ouvrages de protection contre l'érosion.

7- Mise à prix : La mise à prix globale des quatre immeubles est fixée à la somme de sept cent cinquante-trois mille dinars (753 000 DT), répartie comme suit:

- 277000 DT pour le premier immeuble (TF n° 29747 Monastir).

- 130 000 DT pour le deuxième immeuble (TF n° 94247 Monastir).

-165 000 DT pour le troisième immeuble (TF n° 84103 Monastir).

- 181 000 DT pour le quatrième immeuble (TF n° 91914 Monastir).

Conformément au rapport d'expertise établi par l'expert M. Wajdi Hassan, désigné par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Monastir en date du 27/08/2025 sous le N° 20469, les opérations d'expertise ayant été clôturées le 01/10/2025.

8- Date, heure et lieu de l'adjudication: L'adjudication aura lieu lors de l'audience du mercredi 4 février 2026, à partir de 9 heures du matin, à la Chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Monastir.

9- Visite des immeubles : Les immeubles peuvent être visités tous les jours de la semaine.

Remarque: Toute personne intéressée peut consulter le cahier des charges auprès du greffe de la Chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Monastir ou au cabinet de l'avocat poursuivant, Maître Mohamed Assil El Masmoudi.

La participation aux enchères n'est admise que par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation d'au moins le tiers de la mise à prix auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations du Trésor Public Tunisien, ou par la présentation d'un chèque certifié, ou d'une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après obtention d'une autorisation de Monsieur le Gouverneur compétent.

2025R03728VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante: L'ARAB TUNISIAN BANK, Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B 16700 1997, matricule fiscal N°Q14161 en la personne de son représentant, Elisant son domicile chez la société arabe de recouvrement (Arab debt recovery), immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B2449522006, matricule fiscal N°974893NAM000, dont le siège est sis à 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Partie saisie : Afef bent belgacem Echatti épouse Naoufel ben Alaya Essoussi, caution hypothécaire, demeurant à 7 rue bachhamba msaken ouest Sousse.

Avocat poursuivant: Maître Hatem Doura, avocat à la Cour de cassation, domicilié à route de Tunis khézema Ouest. immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal N° 798398-S.

Désignation des immeubles saisi : la totalité de la propriété dénommée "afef" objet du titre foncier N° 138473 Sousse d'une superficie globale de 329 m 2 sise à la délégation de Msaken gouvernorat de Sousse.

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme D'un Million Quatre Cent Trente Trois Mille Sept Cent Cinquante Dinars, (1.433.750.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations: Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat .consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication: L'adjudication aura lieu lundi 02/02/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de SOUSSE.

Conditions de visite des lieux: Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse pour prendre connaissance du cahier des charges.

2025S01732VEPA1

Avis de vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le mercredi 04/02/2026 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilière du tribunal de 1ere instance de MONASTIR, la vente du bien immeuble ci- après et selon les conditions suivantes:

Créancier: Hedi ben Mohamed ben Amor, demeurant au 9 rue Farhat Hached Zeramdine gouvernerat de Monastir;

Débiteurs saisi : Abdelhak ben Mohamed ben Belgacem Ben Othman, demeurant à Nefoussine Zeramdine Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Nechba Imed, Avocat à la cour de cassation, sis boulevard 3 aout Trocadéro Sousse MF G/415365 .

Le bien mise en vente : terrain de type traditionnel comportant une habitation (logement rural, Ecurie) situé du klaa délégation de Zeramdine, gouvernorat de Monastir d'une superficie de 1386 m2.

Description de la construction M Construction ancienne nécessitant des travaux de réparations, structures porteuses en béton armé (poteaux et poutre), toiture en dalles et murs en briques rouges, sols couverts de carreaux de type mosaïque

Contenance: Ecurie située à l'avant du logement, superficie 972m2,

Grande cour centrale partiellement cimenté d'une superficie 300m2, contenant un pied d'olivier au milieu ,une citerne de stockage d'eau.

Logement principal superficie 110m2 contenant:

. Sale de séjour : 14m2.

. Deux chambres a coucher : 28m2.

. Cuisine avec équipements.simples donnant sur la salle de séjour : 25m2.

. Ecurie avec sol cimenté : 14 m .

. Salle d'eau à équipement simple :3m2.

Limites du bien - Nord: Abdeljalil Tej et Souii , Cherif - Est: Dar Khalil Amor - Ouest: Route privée - Sud: Passage privé et Dar Khalil Amor .

Mise à prix: Soixante et onze mille sept cent vingt et un dinars tunisiens (71. 721,000 DT).

la visite: se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation: pour la communication de cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir situé à Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2025S01733VEPA1

Vente aux encheres publiques sur saisie immobiliere

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj avocat à la cour de cassation

27 bis, rur de Liban Tuins

Tel: 71280156 Fax: 71280092

MF: C 818492

PARTIE POURSUIVANTE: LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE inscrit au registre des entreprises sous l'identifiant unique N°B.182331996 SON AVOCAT ELU MAITRE KAMEL BEN FREDJ, 27BIS, RUE DE LIBAN TUINS.

PARTIE SAISIE: LA SOCIETE DU NORD POUR LE COMMERCE, l'identifiant unique N°B.147542003, dont le siège social à Ras Jébel-Route de Metline Km1, BIZERTE.

AVOCAT POURSUIVANT: MAITRE KAMEL BEN FREDJ, 27BIS, RUE DE LIBAN Tunis. L'IMMEUBLE SAISI: La totalité des parts indivis soient 1694/17340 revenant à la partie saisie dans le titre foncier N°37788 Bizerte , dénommé

« Ardhe Etibe », Il s'agit d'un lot de terrain d'une superficie de 1694m2 situé à la ZI Ras Jebal , sur lequel est Bâti un dépôt de matériels de construction .

MISE A PRIX: La mise à prix est fixée à 1684500d 000.

DATE ET LIEU DE LA VENTE: La vente aura lieu le mardi 03/02/2026 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de BIZERTE.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Bizerte.

2025404450VEPA1

Vente aux encheres publiques sur saisie immobiliere

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 bis, rue de Liban Tuins

Tel: 71280156

Fax: 71280092

MF: C 818492

PARTIE POURSUIVANTE: PARTIE POURSUIVANTE; ARAB TUNISIAN BANK, S.A inscrite au R.C N° B167001997 sise à Tunis SON AVOCAT ELU MAITRE KAMEL BEN FREDJ, 27BIS, RUE DE LIBAN TUINS.

PARTIE SAISIE:1) Yadh ben mohamed ben Sadok Rekik CIN 01279157 ,deumeurant à L'Ariana essoghra lotissement N°300.

2) Salma bent Mohamed ben Ouannes Badreddine, CIN 04173044, demeurent à avenue Bourguiba N°745 Gremda, Sfax.

AVOCAT POURSUIVANT : MAITRE KAMEL BEN FREDJ, 27BIS, RUE DE LIBAN TUINS.

L'IMMEUBLE SAISI: La totalité de l'immeuble objet du titre foncier N° 14444 Ben Arous, dénommé « Alekhwa 1 » d'une superficie de 10009 m2, Il s'agit d'un lot de terrain situé à Boumhal Ben Arous contenant des oliviers et des arbres fruitiers ,piscine avec une villa de deux étages.

MISE A PRIX: La mise à prix après remise de 40% est fixée à 1882653d 000.

DATE ET LIEU DE LA VENTE: La vente aura lieu le jeudi 05/02/2026 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Ben Arous.

2025404451VEPA1

Avis aux créanciers

Cession de l'Entreprise aux tiers

STE Groupe Lazreg de commerce GLC - SARL

Avenue de l'environnement Ksar Hellal 5070 Monastir

Identifiant unique: 777335 L/ A/M/000

Le tribunal de 1ere instance de Monastir à décidé le 29/12/2025 la cession en bloc de l'entreprise et la nomination de Mr Naoufel BOUZGARROU contrôleur d'exécution pour préparer un cahier des charges et fixer le mise à prix, d'interdire aux dirigeants de l'entreprise et les propriétaires de son capital, la vente de ses actifs ou la cession de ses actions aux tiers et de tout acte de gestion ou l'encaissement des revenus.

2025S01735VEPA2

Cession d'une unité économique de la Société Thermal Oasis Hôtel

MF : 1069952X /A/M/000

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de 1ère instance de Sousse le 22/12/2025 dans l'affaire n°188, le syndic de faillitede la société Thermal Oasis Hôtel lance un appel d'offres pour la cession d'une unité économique situé à la Zone Touristique Nafta Tozeur.

La mise à prix est fixée à 1.592.256,285 DT.

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de cinquante dinars (50 d) non remboursable et visiter les lieux après avoir fixé un rendez-vous avec le syndic de faillite.

Le dernier délai de réception des offres est fixé pour vendredi le 30 janvier 2026.

Pour tous renseignements veuillez contacter le : 73292386 ou 29567287.

2025S01736VEPA2

Avis au public

Société « Clinique Zitouna » en Liquidation

Identifiant unique N°0043401Z

Madame la juge des liquidations et des séquestres du tribunal de première instance de Sfax a rendu le 24/12/2025 la décision dans la teneur suivante:

- Ordonner au Liquidateur Monsieur Abdeljelil BOUCHAALA la vente du matériel médical de la société par adjudication judicaire, après l'accomplissement des formalités des publicités conformément à la législation en vigueur;

- Ordonner au liquidateur la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, dans deux quotidien en arabe et en français, dans les sites « Journal Sfaxien » et www.tayar.tn;

- La vente du matériel médical notamment les machines de filtration du sang détaillé dans le rapport de l'expert judiciaire Moncef KETATA selon les conditions suivantes:

- Prix Global d'ouverture: 222.625,000 Dinars

- Date de la vente: Jeudi le 15/0112026 à 11H du matin

- Lieu de la vente: au siège du clinique Zitouna Avenue des martyrs n°43 Sfax .

L'acheteur supporte des frais supplémentaires qui seront annoncés pour couvrir les frais de cette vente, la publication et les honoraires de l'huissier notaire.

Note: la vente ne sera définitive qu'après l'autorisation de Madame le juge liquidations et des séquestres

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec l'huissier notaire chargé de la vente Maître Khalifa FEKI ayant élu comme domicile 27, Avenue habib achour (Ancien rue haffouz) Immeuble Anis 3ème étage Sfax 25.210.543/ 23.810.000.

2025X01744VEPA2

Remplacement de Séquestre de justice

SOCIETE IMMOBILIERE CAMILIA

Siège Social : Centre Intissar 2 premier étage El Manzah V-Tunis

M.F: 1134596Q

Suivant décision émanant du Tribunal de première instance de Tunis en date du 23/12/2025 et dans le cadre du dossier N° 71, il a été décidé la nomination de Monsieur Ameur Mansour, domicilié à la rue Irak Centre Galaxie Bloc B 7éme étage - 1002 Tunis Tél: 71 830 168, Séquestre de justice de la société CAMILIA en remplacement de Messieurs Habib Ezzedine et Montassar Mansouri.

Les créanciers ainsi que les clients titulaires de promesses de vente sont invités à produire leurs titres de créances au cabinet de séquestre de justice dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce.

2025404446VEPA2

Jugement de mise sous tutelle

En vertu d'un jugement de mise sous tutelle rendu par le Tribunal de première instance de l'Ariana en date du 09/12/2025, sous le numéro 2441, Madame Marwa bent Fathi Abdelrahim, a été désignée tutrice définitive de sa mère Samira bent Ahmed El Mrabet, née le 30/12/1972.

Cette dernière a été déclarée frappée d'incapacité en vertu du jugement en matière de statut personnel n° 52995,

rendu par le tribunal susmentionné le 08/01/2025, et ce afin d'assurer sa prise en charge ainsi que la gestion de ses affaires civiles et financières, conformément à la loi.

2025404464VEPA2

Nomination de liquidatrice de succession de Aziza Barka

Suivant ordonnance sur requête N° 76575 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 16/12/2025, il a été décidé la nomination de maitre Faouzia Abbes liquidatrice de la succession de Aziza Barka titulaire de la CIN N° 00034666 et la nomination de juge Madame Oumaima Bakkar juge commissaire des travaux de liquidation.

Mes créanciers doivent produire leurs titres de créances au bureau du liquidatrice sise au 11, Rue Belhessen Jrad, Cité Administrative, Ariana- Tél: 56050626.

2025404469VEPA2

Jugement de Faillite

Société Driss de Fabrication de Tuiles

IU : 0038078A

Par décision du tribunal de 1ére instance de Jendouba du 24/11/2025 la société Driss de fabrication de tuiles est déclarée mise en faillite avec la désignation de Mme Jihen Ben Mahmoud comme juge commissaire et la nomination de Mr Salah Dhibi comme syndic de faillite.

Les personnes souhaitant déclarer leurs créances sont invitées à contacter le bureau du syndic de faillite, sis au 92, rue 8600 charguia 1-2035 Tunis, dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication dans le JORT.

Tél:71206342/71206350

Le syndic de la faillite Salah Dhibi.

2025404478VEPA2

Avis

Approbation de l'offre et autorisation d'accomplir les procédures de cession

Société Maghreb Emballage Plus, SARL.

Siège social: 10, Avenue de la Gare Zone Industrielle Mégrine 2033.

Identifiant Unique: 1266695Z

Le Contrôleur de Justice Montassar MANSOURI

Le Contrôleur de justice de la Société Maghreb Emballage Plus Montassar MANSOURI informe qu'en vertu de la décision de la chambre du conseil "Département du règlement judiciaire" au tribunal de première instance de Ben Arous daté du 19 Mai 2025 dans l'affaire n° 311, il a été décidé ce qui suit:

L'approbation de l'offre présentée par la société «CHEMICAL INK COMPANY OF BUREAUTIC» représentée par son représentant légal, Ayman Draoui, d'un montant d'un million sept cent cinquante mille dinars, et l'autorisation à l'administrateur judiciaire Montassar MANISOURI de procéder à l'accomplissement de la procédure de cession avec lui, en exécution du jugement préparatoire rendu lors de l'audience du 24-12-2023, et accomplir les procédures légales à l'effet sous le contrôle du juge-commissaire au tribunal de première instance de Ben Arous Madame Safa MAKHLOUFI "

Adresse du bureau de Contrôleur De Justice: Immeuble Malek Centre bureau B 5-2 Centre Urbain Nord 1082.

Tel: 22100099.

2025404479VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

INVESTMENT TRUST TUNISIA

INVESTRUST

Société anonyme au capital de 7 850 000 DT

2 bis. Rue du Réservoir -1008 Tunis Identifiant Unique 512484G

N° CNSS: 00237214·49

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2026 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Augmentation du capital social.

- Modification de l'article (6) des statuts

- Questions diverses.

2025404471SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

Société Millesima Technologies

Société anonyme

Capital social : 1 600 000 DT

Siège social : 16, Lac Marriott, Les Berges du Lac, Tunis

Immatriculée au Registre du Commerce de Tunis sous le n° B091274312021

Identifiant fiscal : 1740845QAM000

Messieurs les actionnaires de la société Millesima Technologies sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 janvier 2026 à 11h00, au 11, rue Alain Savary, City Garden 67, Bloc B, 3ème étage, 1022 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Reconnaissance du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2024.

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2024.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024.

4. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2024.

5. Approbation des conventions prévues aux articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Affectation des résultats.

8. Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2024.

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2025404475SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

NEW WORLD CLINIC

Société anonyme au capital de 6.600.000 Dinars Tunisiens

Siège social : Lotissement Diar El Hana, Lot n° 10, Jardins d'El Manzah 2, Mnihla 2094

Identifiant unique: 1418002B

Les actionnaires du capital de la société sont invités à assister aux délibérations de l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mardi 3 février 2026 à quatorze heures à la clinique pédiatrique de Tunis située aux Jardins d'El Manzah II pour examiner l'ordre du jour suivant:

1. Ratification des modes et des délais de convocation.

2. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2023 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice.

3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil arrêté au 31/12/2023.

4. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6. Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2023.

7. Allocation des jetons de présence aux membres du conseil.

8. Renouvellement du mandat des membres du conseil pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

9. Convocation d'un conseil d'administration.

10. Pouvoir pour formalités.

2025404476SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

NEW WORLD CLINIC

Société anonyme au capital de 6.600.000 Dinars Tunisiens

Siège social: Lotissement Diar El Hana, Lot n°10, Jardins d'El Manzab 2, Mnihla 2094

Identifiant unique: 1418002B

Les actionnaires du capital de la société sont invités à assister aux délibérations de l'assemblée générale Extraordinaire, qui se tiendra mardi le 3 février 2026 à 15 heures à la clinique pédiatrique de Tunis située aux Jardins d'El Manzah II, pour examiner l'ordre du jour suivant:

1. Adoption d'un nom commercial par la société;

2. Pouvoir pour formalités.

2025404477SANB3

DIVERS

Avis au public

AVIS

Les heritiers de monsieur Eladel Elfakfakh avisent le public qu'ils possèdent un appartement au rez- de-chaussée sise à médina arabe Sfax souk bellaj ; limitée à l'est par Bellaj et à l'ouest rue Elmourabitine.

Lui provenant par un acte d'échange daté au 18/05/2002 et enregistré à sfax le 03/06/2002 n° M 044779, rédigé par les notaires Mohamed El Fourati et Ahmad Baccar. Et que le titre de propriété étant perdu et ils veulent en extraire une deuxième originale pour remplacer l'acte égaré.

Toute personne ayant une opposition; doit l'exprimer auprès de Maître Olfa Hamdani notaire au médina arabe Sfax; dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cette insertion.

2025X01746DIVD2

Avis de cession

Société de Tourisme Balnéaire et Saharien « TBS»

Identifiant unique 0042887G

Yasmine Hammamet

L'Administrateur Judicaire propose la cession de la Société de Tourisme Balnéaire et Saharien « TBS» situé à Yasmine Hammamet par cahier des charges au plus offrant.

Les frais divers (frais de rédaction du contrat, frais d'enregistrement. frais de possession) sont à la charge de l'acheteur.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer trois cents dinars (300dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec l'administrateur judiciaire à son adresse 55 Rue Khaireddine Pacha App-B2- Monplaisir- Tunis Tél.: 24 60 8091/293773 58.

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention ;« NE PAS OUVRIR - Appel d'offre Société de Tourisme Balnéaire et Saharien « TBS »

- Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Youssef 55 Rue Khaireddine Pacha App-B2- Monplaisir- Tunis, au plus tard le 31/03/2026 (le cachet de la poste faisant foi).

2025404472DIVD2

Liste des Titulaires de comptes inactifs

شركة تونس والإما رات سكاف خ أ

شركة خفية الاسم

راس مالها 1.000.000 دينار

المعرف الوحيد : 0988822 V

المقر الاجتماعي : شارع الاستاد محمد الباجى قائد السبسى تقسيم AFH BC8

المركز العمرانى الشمالى تونس 1082

طبقاً ل أحكام الفصلين 43 و44 من كانون المالية لسنة 2025 تنشر شركة تونس والإما رات سكاف خ ا قائمة أسماء الحرفاء غير النشطين منذ 15 سنة

ويسقط حق المطالبة بال المبالغ المستحقة في15 فيفري 2026

Conformément aux articles 43 et 44 de la loi de finances pour l'année 2025, la BTE SICAV, publie la liste des noms des clients inactifs depuis 15 ans.

Les clients susvisés seront déchus de réclamer ces montants au 15 Février 2026

BEN HADJ GOUIDER HABIB
TROCADERO
JABER NOUREDDINE

2025R03735BCFA5